

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Lettres sans maux

Académie de Nancy-Metz

Nom et adresse de l'établissement : Collège Val de Sarre, Rue de Rouhling 57520 Grosbliedestroff.

ZEP : non

Téléphone : 03 87 09 15 03

Télécopie : 03 87 09 25 17

Mèl de l'établissement : ce.0572363@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'établissement :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/CollValDeSarreGrosbliedestroff/>

Coordonnées d'une personne contact (mèl) : m.liane2@wanadoo.fr

Classes concernées : 6^{ème} -5^{ème}

Disciplines concernées : Français – Enseignement religieux

Date de l'écrit : septembre 2007

Résumé :

Le projet « Lettres sans maux » est un projet interdisciplinaire animé conjointement, une heure par semaine, par un professeur de français et un professeur d'enseignement religieux.

Il s'adresse à des élèves dyslexiques souvent suivis, ou ayant été suivis dans le passé, par un orthophoniste.

Il se propose de venir en aide à ces élèves en leur faisant (re)prendre confiance en eux-mêmes et en les motivant. En effet, depuis de longues années, bon nombre d'entre eux se heurtent à des difficultés diverses qui vont du langage oral, à la lecture et l'écriture.

Ils sont aussi découragés par leurs problèmes de mémorisation, de copie sans oublier ceux liés à une simple organisation matérielle et une attention constante.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Diversification pédagogique Individualisation	Difficulté scolaire Maîtrise des langages	Français Interdisciplinarité

Ecrit sur l'action

Titre de l'action : Lettres sans maux

Académie de Nancy-Metz

Nom et adresse de l'établissement : Collège Val de Sarre, Rue de Rouhling 57520 Grosbliedestroff.

I. DESCRIPTION DE L'ACTION

Le projet « Lettres sans maux » est un projet interdisciplinaire destiné à des élèves présentant des difficultés de langage. Il est animé conjointement, une heure par semaine, par un professeur de français et un professeur d'enseignement religieux.

Il s'adresse essentiellement à des élèves dyslexiques souvent suivis, ou ayant été suivis dans le passé, par un orthophoniste.

Il se propose de venir en aide à ces élèves en leur faisant (re)prendre confiance en eux-mêmes et en les motivant. En effet, depuis de longues années, bon nombre d'entre eux se heurtent à des difficultés diverses qui vont du langage oral, à la lecture et l'écriture. Ils sont aussi découragés par leurs problèmes de mémorisation, de copie sans oublier ceux liés à une simple organisation matérielle et une attention constante.

II. RAPPEL DU CONTEXTE

Cadre

Pour l'année scolaire 2006-2007, les séances ont débuté à compter de janvier 2007. Le démarrage a tardé car les deux professeurs étaient déjà à temps complet de service (18h) et avaient annoncé dès la préparation de rentrée qu'ils ne désiraient plus d'heures supplémentaires. Ils se sont finalement réengagés dans le processus à la demande des élèves, de certains parents et de collègues. Les cours ont eu lieu le jeudi de 12h à 12h45 autrement dit à la pause méridienne. Ce fut le seul créneau horaire permettant, au départ, de réunir tous les élèves de trois niveaux (6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème}) et les deux professeurs intervenants.

Malheureusement, et en raison des contraintes liées à cet horaire et de l'engagement antérieur de certains élèves dans des clubs qui fonctionnaient également à ce moment, la présente session s'est limitée d'elle-même, au fil du temps, à des élèves de sixième et de cinquième. Chaque séance hebdomadaire a réuni l'ensemble des élèves des deux niveaux.

Historique- Domaines évalués

L'idée d'apporter une aide aussi spécifique, surtout en sixième au départ, est née de la pratique et de l'expérience personnelle.

Témoignage du professeur de français :

« Il y a quelques années, donc avant l'application des nouveaux programmes de français en 1996 pour les 6^{ème}, 1997 pour les 5^{ème} etc., il avait été demandé à chaque professeur de

français de faire une dictée tous les 8 jours dans ses classes. Je retrouvais systématiquement les mêmes élèves qui avaient des résultats catastrophiques. Pour leur venir en aide, je me suis dit qu'il fallait qu'ils s'efforcent, une fois la correction terminée, de recopier le texte sans erreur – ce que j'estimais d'une simplicité élémentaire.

Mais quelle ne fut pas ma surprise de constater que la copie était encore criblée de fautes et que je retrouvais encore les mêmes erreurs que celles qui avaient été faites dans la copie corrigée ! – alors que j'avais menacé de faire copier ledit texte autant de fois que je retrouverais encore de fautes de copie... Cela ne pouvait plus durer... Il devait y avoir une explication... Mais où la trouver ? Mes collègues interrogés à ce sujet me disaient :

« Oh, c'est de l'étourderie ! » ou alors « C'est de la paresse ! »

Ces explications ne me satisfaisaient pas... Il y avait autre chose... mais quoi ? Quelqu'un m'avait bien vaguement parlé de dyslexie en m'expliquant qu'il s'agissait d'une confusion de lettres, sans plus... et que cela relevait du domaine de l'orthophoniste, autrement dit, c'est pas ton problème...

Et puis, je suis tombée sur un article de presse rédigé par une responsable de l'association ADEPA (Association Française de Parents d'Enfants en difficultés d'Apprentissage du langage écrit et oral) qui invitait à une réunion locale d'information concernant la dyslexie. Mme GERSTNER, elle-même, est enseignante, mère d'un enfant, aujourd'hui adulte, pour qui tout au long de la scolarité, elle a dû s'ingénier à trouver des moyens personnels et appropriés pour réussir. Là, ce fut le premier déclic car j'ai commencé à comprendre pourquoi ces élèves avaient tant de mal... Il ne s'agissait pas de paresse, ni de laisser-aller, du moins pas au départ... ».

Nous avons commencé à lire ensuite des ouvrages sur la dyslexie et nous résumerons l'ensemble des difficultés de beaucoup de ces élèves en citant un extrait d'un des derniers lus à savoir « *Petit dyslexique deviendra grand* » de Rebecca Duvillié (Collection Comprendre et accompagner les enfants dyslexiques, Editions Marabout) qui, citant l'instituteur du 1^{er} cas d'enfant dyslexique repéré en 1896 par un médecin anglais, un jeune adolescent britannique Percy, écrit qu'il « **aurait été le meilleur élève de sa classe si l'enseignement avait été uniquement oral** ».

Il fallait donc tenter de faire quelque chose. C'est pourquoi, dès 2004, le premier atelier a été créé, animé par le professeur de français uniquement, et n'a concerné que les élèves entrant en sixième et puis à compter de la deuxième année, en 2005/2006, le niveau cinquième s'y est rajouté. L'atelier est alors animé en binôme avec le professeur de religion.

Modalités d'engagement de l'équipe dans le dispositif Innovation- valorisation

Pour les élèves de 6^{ème} :

- Elèves signalés par les instituteurs du primaire lors de la réunion d'harmonisation CM2/Sixième
- Consultation des dossiers du primaire
- Recensement des élèves en difficultés de lecture et de compréhension dans le cadre du cours
- Bilan des tests d'évaluation d'entrée en 6^{ème}.

Pour les élèves de 5^{ème} :

Les élèves recensés et suivis en 6^{ème} qui désirent poursuivre, et ceci sur la base du volontariat.

III. OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs initiaux

L'action a été menée dans le but d'aider les élèves en difficulté de lecture, d'écriture, de mémorisation, pour :

- varier les exercices et les types d'activité afin d'alterner les moments de grande concentration avec ceux de moindre concentration.
- valoriser le travail, les progrès ou les efforts fournis.
- renvoyer une image positive chaque fois que c'est possible.

Evolution des objectifs

Au fur et à mesure de la pratique, force a été de constater, que pour de nombreux élèves, les difficultés actuelles se sont toujours avérées liées à des compétences, même basiques, supposées acquises. Cependant, elles ne l'ont pas déjà été, en amont, dans le cycle antérieur. Ainsi, après avoir entamé notre deuxième année à mettre tout de suite en place une séquence consacrée à la lecture et à la vitesse de décodage, nous avons changé notre programme d'intervention afin d'identifier aussi les difficultés de base pour mettre en place les adaptations pédagogiques qui s'imposent.

Quoiqu'un programme annuel de prise en charge eût déjà été mis en place l'année précédente, il a fallu s'adapter à la très grande hétérogénéité du public et revoir avec lui des ressources d'aide aux devoirs qui peuvent s'énoncer comme suit :

1. J'apprends à m'organiser pour le collège (matériel, sac, autonomie, organisation de l'espace de travail...).
2. J'organise mon temps de travail (répartition dans la semaine, dans la journée, efficacité, ...).
3. Des méthodes pour rester attentif.
4. Efficacité en cours.
5. J'apprends à apprendre.

Après seulement, nous avons placé le problème de la lecture personnelle puis celle destinée à un public.

IV. DEMARCHES CHOISIES

Durée

Actuellement, l'atelier fonctionne uniquement une heure par semaine, et en réunissant les deux niveaux présents.

Chronologie du déroulement de l'action

- Recensement des élèves
- Accord de l'administration
- Accord des parents
- Mise en place des groupes

Stratégies pédagogiques et/ou éducatives

Vérification de la lecture personnelle : pour cela, on procède à la lecture d'un texte court, qui permet de voir la vitesse de lecture et la compréhension. A partir de ces deux données, il est possible de dégager un score d'efficacité.

Stratégies organisationnelles

Nous utilisons une batterie d'exercices destinés à lire vite et sans erreur tout en donnant du sens à ce que l'on lit. En voici quelques-uns dont la liste n'est pas exhaustive :

- rechercher « l'intrus » dans une liste,
- développer une vue panoramique, c'est-à-dire, entraîner à lire vite quelle que soit la direction de lecture (horizontale, verticale...),
- trouver un mot mystère,
- texte à trous,
- exercice de reconstitution de fins de mots,
- exercice de classement alphabétique.

Mise en œuvre humaine et matérielle

- Liaison avec les parents
- Stabilité de l'équipe des 2 professeurs
- Entretien avec les collègues
- Accord du chef d'établissement
- Association ADEPA.

Effectifs concernés pour la présente année scolaire :

Le problème de la dyslexie est un problème complexe, puisqu'elle revêt un caractère multiforme. Elle est ainsi parfois aussi difficilement discernable en raison même de ses multiples facettes. Ainsi, parfois, certains élèves n'ont jamais été dépistés et sont invités à consulter un orthophoniste au collège lorsqu'il y a forte suspicion de dyslexie.

Avant de continuer la présente présentation, il nous paraît donc, utile de redéfinir exactement en quoi elle consiste et pour cela voici un extrait d'une synthèse réalisée à la suite d'un stage (PAF 2004-2005 Académie de Limoges), animé par M. Peyronnet, Principal du Collège de Couzeix (87) :

« Les spécialistes de la question s'entendent sur le principe qu'elle est une « **difficulté durable d'apprentissage du langage écrit chez un enfant** »,

- de niveau intellectuel normal ;
- sans problèmes perceptifs (vision, audition) ;
- sans troubles psychologiques primaires ;
- normalement scolarisé ;
- d'environnement socioculturel normal.

Elle concerne **8 à 10 %** des enfants.

Ce trouble peut s'accompagner de :

- *dyscalculie* (troubles du domaine de la logique de la construction des nombres, des opérations, de l'utilisation des outils du raisonnement,...) ;
- *dysgraphie* (troubles affectant le geste graphique et l'aspect formel de l'écriture) ;
- *dysorthographe* (troubles d'acquisition et de maîtrise de l'orthographe) ;
- *dyspraxie* (difficulté à maîtriser et à coordonner ses gestes) ;
- *dysphasie* (troubles d'acquisition et de maîtrise du langage oral).

Nous avons actuellement 17 élèves dans le groupe de travail, 17 élèves encadrés par les deux professeurs, 9 élèves en 6^{ème}, 8 élèves en 5^{ème}.

Ce sont des élèves repérés en fonction, essentiellement, de leur problème de dyslexie mais aussi qui ne présentent pas, en outre, des problèmes de comportement perturbateur et d'absence de motivation et de suivi.

Y a-t-il eu des apports utiles au développement de l'action ?

Lors de la deuxième année de fonctionnement du groupe, nous avons conjointement avec l'équipe de direction organisé une réunion d'information destinée d'abord aux parents puis aux enseignants afin d'expliquer en quoi consiste justement la dyslexie. Elle était animée par Mme GERTSNER responsable de l'association ADEPA et une mère d'élève Mme SCHMITT qui a parlé des difficultés multiples rencontrées en tant qu'élève parce qu'elle-même a souffert de son problème de dyslexie au collège.

Cette réunion eut un écho important au niveau des enseignants mais peu de parents furent présents, hormis les parents des enfants concernés...

Par la suite, les deux intervenantes sont revenues au collège et ont parlé avec les élèves du groupe et ceci fut un temps fort de l'année, que les élèves ont beaucoup apprécié car chacun s'est reconnu dans leur discours mettant en avant les heures de travail souvent non reconnues, l'incompréhension de l'entourage voire le déni du « handicap ».

Il faut souligner également la spécificité de l'intervention dans ce type de groupe. La préparation en amont est une préparation lourde qui a nécessité beaucoup de concertation et énormément de recherches. Il n'y a pas de solution miracle, de solution toute faite dans les manuels. Il faut avec les élèves, revoir, apprendre, travailler et ceci, sans leur donner l'impression de le faire. L'attention doit être maintenue tout au long de l'heure et quand on connaît la difficulté inhérente spécifique à ce public, de maintenir cette constance dans l'attention, la partie n'est pas gagnée d'avance.

Les exercices d'apprentissage ou de réapprentissage doivent être proposés de façon ludique : il faut travailler sans donner l'impression de donner du travail supplémentaire, puisque travail supplémentaire il y a, sachant que ces élèves se retrouvent tout de même avec une heure de plus dans leur emploi du temps habituel par rapport aux autres élèves.

Il faut aussi ménager des temps de dialogue avec les élèves, faire des fiches de bilan intermédiaire pour que chacun puisse prendre conscience des progrès accomplis, ce qui leur permet de reprendre confiance en eux.

V. REGARDS SUR L'ACTION

Nous avons rédigé un mémoire de l'action avec entre autres des réactions d'élèves à des moments clés de l'action : leurs attendus, leurs constats en cours d'année, leur bilan et leurs attentes futures.

Conditions facilitantes

La stabilité de l'équipe, à savoir le travail en binôme est une condition facilitante car on sait à quel moment il faut intervenir et auprès de qui, car ces élèves, nous les connaissons au moins l'une ou l'autre pour les avoir encore en cours ou les avoir eus, et nous connaissons leurs carences. Le fait de pouvoir les suivre ainsi nous permet de mieux cibler leurs difficultés spécifiques au moment- même où elles se présentent, ce qui ne serait pas le cas dans d'autres conditions où nous en serions réduites à des phases supplémentaires de tâtonnements et donc, à la clé, beaucoup de pertes de temps. Nous avons aussi mis au point des exercices spécifiques, que nous connaissons bien, que nous avons testés l'une et l'autre et nous savons où réside la difficulté...

Obstacles rencontrés

La difficulté de trouver un créneau horaire disponible pour tous les élèves de 6^{ème} - 5^{ème}, au moins, et les 2 professeurs. Nous avons envisagé une deuxième heure au départ, mais où la placer ? Finalement, l'horaire a été fixé de 12h à 12h45 le jeudi.

Aspects innovants de l'action

Notre action nous paraît innovante dans la mesure où elle s'adresse à des élèves souvent en grande difficulté. Il est vrai que dans l'établissement, ou dans tant d'autres, des séances de remédiation, ou de consolidation, terminologie qui varie d'un établissement à l'autre, en mathématiques et en français sont mises en place et fonctionnent bien apparemment, vu de l'extérieur.

Mais si on y regarde de plus près, et nous le savons aussi pour l'avoir pratiqué dans le passé, force est de constater que l'on y retrouve inscrits **pratiquement toujours les mêmes élèves**. Lors de ces séances de remédiation en français, nous avons pris, par exemple, pour l'heure, un des items échoués lors de l'évaluation nationale à savoir pour certains, l'accord du participe passé avec ETRE...

Il y a là ma

comprendre ce que l'on attend d'eux dans chaque consigne, dans chaque énoncé, dans chaque écrit... dans chaque discipline...

L'élève dyslexique, après avoir quitté le primaire **rencontre des difficultés supplémentaires au collège.**

La rentrée en sixième, même si elle est préparée sur tous les terrains déjà au CM2 par le biais de découvertes du collège, en compagnie des parents et du maître reste toujours un passage délicat. En effet, l'élève quitte souvent une petite structure pour un autre environnement plus complexe : emploi du temps chargé, locaux différents, de très nombreux professeurs, d'autres élèves plus grands dont, ceux de troisièmes, rythmes de travail plus soutenus, organisation personnelle importante.

L'accumulation de contraintes nouvelles implique donc écoute, attention et aides, et non seulement évaluations...

Perception de l'action

Les élèves sont contents de pouvoir participer à l'atelier et sont demandeurs. (*voir témoignages annexés page 10*).

Ils sont également contents de se trouver face à des professeurs, qu'ils considèrent comme référents en quelque sorte, à qui ils peuvent exposer leurs difficultés et ceci, sans complexe, par rapport aux autres élèves qu'ils savent être aussi en difficulté. Ils savent aussi qu'ils seront suivis tout au long de l'année et qu'ils pourront constater leurs propres progrès ailleurs, sans que pour autant ici, dans l'atelier ils soient pénalisés par un hypothétique mauvais résultat. Des résultats, ils en ont, mais souvent pas sous forme de notation chiffrée, ce à quoi, ils sont habitués. La notation est, on va dire, plus informelle dans bon nombre de champs de compétence puisqu'elle tient compte non pas d'un moment, d'un instantané mais aussi de leur évolution au cours de l'année.

Ils peuvent aussi s'auto évaluer dans des champs de compétence quantifiables, bien précis mais aussi, et c'est important pour eux, voir eux-mêmes la plus grande facilité de travail qu'ils ont acquise au fur et à mesure qu'on avance dans l'année scolaire.

Tous les élèves de cinquième qui participent à l'atelier, y ont été présents en sixième et continuent uniquement sur la base du volontariat Aucune obligation à la clé, mais tous les élèves sont restés et à la fin de l'année, nous n'avons plus eu besoin de faire un listing pour contrôler les absences puisqu'il n'y en avait pas....

Il y a un an, pour la « journée de la solidarité », le collège avait organisé une journée « portes ouvertes » et les élèves du groupe avaient, pour l'occasion, créé de toutes pièces un Memory (principe d'un jeu de lettres associant mot et image).

Ils ont déjà été très fiers d'avoir pu créer quelque chose de « montrable », et en plus, quelle joie aussi que de faire découvrir leur travail à leurs parents et proches qui ont été, eux aussi, assez surpris de la réalisation.

Pour ce qui est des parents, ils paraissent être satisfaits car, ce sont certains d'entre eux qui nous ont demandé de faire en sorte que l'action soit reconduite. Les professeurs, quant à eux, sont partagés, certains d'entre eux nous recommandant en début d'année de suivre plus particulièrement tel ou tel élève, d'autres ne s'estimant pas directement concernés puisque n'estimant pas avoir les qualifications requises ni d'« éducateur spécialisé », ni « d'orthophoniste » (dixit).

Cependant, de plus en plus fréquemment, il leur arrive d'évoquer le problème lors d'un conseil de classe pour des cas bien spécifiques et souvent, ils en tiennent compte dans leur évaluation de l'élève.

VI. EVALUATION DE L'ACTION

Domaines évalués

- Organisation matérielle
- Participation orale en cours
- Vitesse de lecture et compréhension
- Mémoire
- Ecriture

Nature de l'évaluation

Autoévaluation et mesure des progrès réalisés dans les diverses disciplines Ces progrès sont aussi bien ciblés dans le domaine du comportement, de l'attention et de la participation en classe que des résultats scolaires à proprement parler.

Des progrès ont été constatés, certains minimes, et d'autres bien plus importants.

En français, par exemple, deux filles arrivant en sixième étaient incapables de réciter une poésie ou de prendre la parole en groupe, ce qu'elles font à présent, sans problème. Ces mêmes élèves, ont été récemment volontaires en 5^{ème} pour effectuer deux exposés consécutifs devant leurs camarades qui eux, n'en avaient réalisé qu'un. Leur présentation fut fluide et menée de façon très intéressante... ce que l'on n'aurait jamais préjugé à leur arrivée au collège.

Le principal fut d'emblée très favorable au projet lorsqu'il le lui fut soumis. Il a eu le souhait d'associer les parents et les enseignants à la démarche, et ceci s'est effectué sous forme de réunions. Pour ce qui est de l'évaluation, elle s'est faite par l'examen des relevés de notes intermédiaires et par les bulletins trimestriels lors des conseils de classe.

Il y a eu des contacts réguliers et informels avec l'infirmière et le médecin scolaires ainsi qu'avec le conseiller d'orientation.

VII. PERSPECTIVES

Nous aurions l'intention de poursuivre cette action en 2007/2008, mais il nous semble que deux heures hebdomadaires seraient souhaitables d'autant que nous avons pris des contacts pour parfaire nos domaines d'intervention qui pourraient encore être recadrés de façon plus empirique.

Il faudrait également pouvoir revoir les modalités dans le sens d'une plus grande flexibilité des groupes en fonction des besoins et des thèmes qui seraient abordés... et il faudrait penser également à ménager dans les emplois du temps des professeurs des moments de concertation possibles entre eux et avec les intervenants hypothétiques. Ils sont prêts, eux, à donner de leur temps de façon bénévole mais ils souhaitent aussi être aiguillés sur le terrain, étape par étape, avoir des professeurs référents stables... ce qui sous-entend aussi la présence de ces mêmes professeurs à un moment donné de l'heure...

Une information a déjà été donnée dans le cadre du collège sous forme de réunion plénière, de fascicule d'information, de distribution de prospectus de l'ADEPA, de livrets disponibles au CDI.

Cette action pourrait être reconduite et plus particulièrement à destination des nouveaux arrivants dans l'établissement.

IX. ANNEXES ET DOCUMENTS

- Témoignages d'élèves et d'adultes (annexe 1)
- Test de lecture un peu surprenant (annexe 2)

Annexe 1 : quelques témoignages

Question : « Pourquoi n'arriviez-vous pas à retenir une leçon, une poésie ? »

« Au primaire et en sixième l'an dernier, j'apprenais phrase par phrase, paragraphe par paragraphe, et c'est pour cela que je mettais par exemple la première phrase à la place de la troisième, et c'est pour cela que, quand je devais réciter devant la classe, j'avais soudain des trous de mémoire et que je ne comprenais plus rien... » Deny (refait sa sixième)

Question : « Avez-vous remarqué une incidence de vos séances en cours ? »

« La mise à niveau m'a beaucoup servi et j'aime bien le français... Les élèves ont fait des efforts, ils ont arrêté de couper la parole aux professeurs et la classe s'est bien améliorée par rapport au début de l'année, et on sait être très sages... » Selin

Question : « Pensez-vous que cela vaut la peine de reconduire l'action ? »

Ce qu'en pensent les sixièmes :

« Je voudrais continuer car j'ai progressé pour parler devant mes camarades. Je prends plus souvent la parole... » Audrey

« Cela vaut le coup de continuer car depuis que je viens ici, j'arrive mieux à m'exprimer... » Mathieu

« Je trouve que ça vaut le coup de continuer car cela m'aide à me concentrer davantage... » Maxime

« Je n'aimais pas lire devant toute la classe mais depuis que je viens ici entre midi et deux heures le jeudi, chaque fois qu'on doit lire un texte, je lève le doigt et je lis aussi maintenant à la maison... » Selin

Ce qu'en pensent les cinquièmes :

« Il faut continuer car depuis l'année dernière, je remarque des progrès » Marilyne

« Grâce à ces séances, je lis beaucoup plus souvent » Jean-Jacques

« Les élèves qui ont des difficultés s'améliorent. Au début, je ne levais pas trop le doigt mais maintenant, je le lève de plus en plus » Alexis

« Je voudrais continuer car cela m'apprend beaucoup de choses et je trouve que j'ai beaucoup progressé » Marie-Louise

Et pour finir un dernier témoignage recueilli et qui est révélateur du parcours d'un élève en difficulté :

« Oui, cela m'a aidé car je retiens mieux les leçons. Les séances auxquelles j'ai participé m'ont redonné du courage, parce que vous nous dites que nous allons y arriver. Vous nous avez affirmé que nous allons réussir en lecture, en écriture, en orthographe et cela me redonne envie de travailler à pleine puissance, mettre les bouchées doubles comme on dirait...

Mais j'ai encore un petit problème, c'est quand j'apprends mes leçons : je les mélange. Avant au CM2, je ne le savais pas : je savais juste que j'avais des difficultés et comme j'avais des difficultés, tout le monde me disait que j'étais nulle. Avant le CM2 au primaire la maîtresse ne prêtait pas attention quand je parlais, elle me laissait de côté. J'étais la seule à être en difficulté, je n'avais que des notes sous la moyenne et la prof me disait que j'allais aller dans une école spéciale parce que je ne travaillais pas. Mais c'était pas vrai : je travaillais comme tout le monde, mais je n'y arrivais pas...

Cette époque- là me rendait malade au point d'en perdre espoir, et ça m'a même mené à signer mon cahier du jour toute seule sans que mes parents le sachent...Arrivée au CM2 la maîtresse a été très gentille, elle s'occupait de moi, cela m'a remonté un peu la moyenne, mais tout juste pour passer en 6^{ème}.

Maintenant, j'ai appris que j'étais dyslexique, je ne le savais pas tout de suite, mais maintenant cela va mieux...Je comprends ce que je lis. Le noir qui s'était imposé dans ma tête est parti, tout est clair...Merci beaucoup pour nous avoir aidé...vraiment merci...(...) »
Joséphine en 2006

* Les témoignages ont été revus au niveau des erreurs d'orthographe et de grammaire....

Annexe 2 : un petit test...

Un test classique trouvé dans un ouvrage de vulgarisation et qui démontre quelques aspects caractéristiques de notre cerveau. **Ne lire le texte qu'une fois, s v p !**

Faites le correctement

Important : SUIVRE LES ETAPES

.

1. Comptez le nombre de 'F' dans le texte suivant :

+++++
FINISHED FILES ARE THE RE-
SULT OF YEARS OF SCIENTIF-
IC STUDY COMBINED WITH THE
EXPERIENCE OF YEARS
+++++

.

.

C'est fait !

.

.
Ne faites défiler la suite que si vous n'avez fini de les compter!

.
OK?

.
... attention

.
Combien?

.
Trois?

.
Faux, il y en a six - C'est pas une blague!

Revenez plus haut et comptez encore!
...l'explication est plus bas...

.
Le cerveau ne peut traiter 'OF'.

Incroyable, non?

Quiconque compte les six 'F' du premier coup est un génie, quatre ou cinq c'est plutôt rare, trois c'est normal.